



Concours des Maisons Fleuries 2025

Madame, Monsieur,

Comme chaque été, la Municipalité vous invite à participer au **Concours des Maisons Fleuries**. La notation prendra notamment en compte le fleurissement, la propreté des abords, l'utilisation des matériaux locaux mais aussi sur l'éco-jardinage, tels que les bacs à compost ou les récupérateurs d'eau.

Je vous félicite par avance pour votre travail. Le jury visitera les espaces à juger des candidats du **28 juillet au 1^{er} août**, toutes catégories confondues. Aussi, pensez à laisser votre espace libre d'accès.

La date limite d'inscription est le mardi 15 juillet inclus. Le règlement est disponible en mairie ou sur www.mairie-prazsurarly.fr.

Je vous remercie pour votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Maire, Yann JACCAZ

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES
à retourner en mairie ou par mail le mardi 15 juillet au plus tard
avec votre RIB

NOM Prénom :

Adresse :

Pour les candidats de la catégorie « Jardins partagés », indiquez votre adresse postale et non celle des jardins.

Tél. : Email :

Information complémentaire :

COCHEZ LA OU LES CATÉGORIES AUXQUELLES VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE :

- Balcons
- Chalets avec potager
- Chalets sans potager
- Copropriétés entretien bénévole
- Fermes
- Hébergeurs professionnels (hôtels, campings, centres de vacances...)
- Jardins partagés (parcelle n°.....)
- Restaurants / Autres commerces (à préciser :
- Rez-de-jardin



Inscription dans une seule catégorie par adresse postale, sauf pour les personnes possédant une parcelle aux jardins partagés.

Fait à le __ / __ / ____

Signature :